Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 63 (2013)

Heft: 251

Artikel: Une monnaie hellénistique de bronze émise à Phocée et provenant de

l'oppidum Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse, France)

Autor: Ralite, Jean-Claude Richard / Gentric, Gisèle / Sadaillan, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-389613

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une monnaie hellénistique de bronze émise à Phocée et provenant de l'oppidum Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse, France)

En hommage à Massalia - Massilia - Marseille, Capitale européenne de la Culture 2013

Ό δήμος τῶν Φωκαέων τῷ Μασσαλιωτῶν εὐαγεστάτῷ δήμῷ χαίρειν: Le peuple des Phocéens au peuple bienveillant des Massaliotes, Salut.

C'est ainsi que s'est exprimée la délégation de Phocée venue à Marseille participer au 2400° anniversaire de la fondation de Marseille comme le rapporte F. Sartiaux¹.

A l'occasion de l'étude de deux collections de monnaies pré-impériales² trouvées sur la colline St-Jacques de Cavaillon³ (fig. 1), nous avons découvert une monnaie inhabituelle en Gaule du sud4.

Cavaillon Glanum Saint-Blaise

Fig. 1: Carte de Provence occidentale.

- 1 F. Sartiaux, De la nouvelle à l'ancienne Phocée, conférence faite à Marseille le 3 avril 1914 (Paris, 1914) (45 p., pl. I-XI); F. Sartiaux, Recherches sur le site de l'ancienne Phocée,
- Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 58, 1914, p. 6-18; F. Sartiaux, Nouvelles recherches sur le site de Phocée. Comptes rendus des séances de
- l'Académie des inscriptions et belles-lettres 65, 1921, p. 119-129; A. Hermary/M. Tsalikidis/ N. Chorbos, Phocée, 1913-1920: le témoignage de Félix Sartiaux (Paris 2008).

Jean-Claude Richard Ralite Gisèle Gentric Robert Sadaillan

- 2 Il s'agit de la collection de 564 monnaies conservées au Musée de Cavaillon et rassemblées par l'ancien conservateur A. Dumoulin, prochainement publiée dans G. GENTRIC/L-C. RICHARD RALITE, Monnaies de sites et trésors de l'antiquité aux temps modernes, dossiers du CEN, Bruxelles; la deuxième collection appartenant à Robert Sadaillan (200 monnaies) est en cours d'étude. Ces dernières monnaies ont toutes été trouvées en surface, sur l'oppidum St-Jacques qui domine la ville actuelle de Cavaillon.
- 3 Notice sur Cavaillon rédigée par Dominique Carru, à paraître dans la Carte archéologique de la Gaule, 84/4, et l'ouvrage collectif: Aux origines de Cavaillon. Archéologie d'une ville antique, publié par Musées et Patrimoine de Cavaillon, en collaboration avec le Service d'archéologie du Conseil général du Vaucluse (Cavaillon 2006)
- 4 Cette monnaie a été trouvée sur la colline St-Jacques par Georges Gauthier (1911-1989) érudit et fidèle collaborateur d'André Dumoulin (1913-1981) conservateur des Musées de Cavaillon.

Il s'agit d'un petit bronze de Phocée, présentant au droit une tête d'Athéna casquée, et au revers, un griffon marchant vers la droite, patte antérieure gauche levée avec dans le champ l'ethnique Φ à gauche et Ω à droite; et à l'exergue, le nom d'un magistrat MENITITOS.

Notre exemplaire a un droit très usé, pratiquement lisse; on distingue vaguement le rebord du casque d'Athéna; au revers, le griffon est bien visible, les deux lettres de l'ethnique se devinent à peine, et la légende de l'exergue est incomplète: $[M]ENI\Pi\Pi[O\Sigma]$ (fig. 2).



Fig. 2: Bronze de Phocée (fin IIIe s.-début IIe av. J.-C.), trouvé à Cavaillon.

- naies archaïques de Phocée et de Marseille (A. E. Furtwangler, Monnaies grecques en Gaule.

 Poids: 2,74 g; Module: 14,7–16,5 mm. Ref: Ph. Kinns, The Hellenistic silve
 - Ref: Ph. Kinns, The Hellenistic silver and bronze coinage of Phocaea, dans: R. Ashton/Ph. Kinns, Opuscula Anatolica, NC 162, 2002, p. 21–27, pl. 6.

Cette monnaie est très rare, puisqu'il n'en existe que deux exemplaires connus, avant la découverte du nôtre, l'un conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris (fig. 3)⁶, l'autre publié dans la collection numismatique de Winterthour (fig. 4)⁷.



Fig. 3: Exemplaire de Paris: 2,95 g; direction des coins à 12 h.

Il est peu courant de trouver une monnaie grecque d'Asie mineure sur les sites de Provence. Le faciès géographique de l'oppidum (fig. 5) se caractérise comme sur la plupart des sites de Gaule du sud par la domination des monnaies de Marseille (66%), oboles et surtout petits bronzes au taureau. En deuxième

- 5 Le griffon figure sur les monnaies archaïques de Phocée et de Marseille (A. E. Furtwangler, Monnaies grecques en Gaule. Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520-460 av. J.-C. [Fribourg 1978], p. 278-282, pl 39-40 et p. 294) et semble en relation directe avec Apollon («les griffons, alors qu'ils étaient dans leur pays, gardaient les ors et les mines de leurs voisins les Hyperboréens où Apollon se retirait à l'automne, des convoitises des Arismapes», Hérodote, IV. 13 et 27). La force apotropaïque du griffon éclate au droit de ces monnaies archaïques qui offrent au revers une tête de lion apollinienne.
- 6 Cette monnaie n'a pas de provenance connue et est entrée dans les collections avant 1930. Nous remercions Dominique Hollard et Frédérique Duyrat, conservateurs au Cabinet des Médailles, de nous avoir fourni la photo et les informations. La photo de la monnaie est accessible sur http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb417761349/PUBLIC.
- 7 H. Bloesch, Griechische Münzen in Winterthur, vol. 2 (Winterthour 1997), p. 137, no 3109.

position, on trouve les monnaies émises en Gaule du sud (18%), en particulier celles de Nîmes et des Volques arécomiques⁸, et secondairement les monnaies émises à Cavaillon même. Les autres monnayages, vallée du Rhône, Gaule interne, République romaine ne sont représentés qu'en nombre réduit d'exemplaires.⁹



Fig. 4: Exemplaire de Winterthour: 3,87 g; 15,8 mm; direction des coins à 12 h.

La présence d'une monnaie grecque sur un site du Midi de la Gaule est donc un phénomène rare, mais non complètement exceptionnel¹⁰. L'oppidum cavare était depuis longtemps une «cité de Marseille», si on suit les textes antiques (Etienne de Byzance, d'après Artemidore qui écrivait à la fin du II^e s. av. J.-C)¹¹ et Marseille a été fondée par Phocée¹², avec qui les liens étaient loin d'être coupés.

Phocée, l'Asie Mineure, Marseille et les Romains

A la fin de la guerre antiochique, durant l'été 188 avant J.-C., parmi les cités grecques déclarées libres figurent Phocée mais aussi Lampsaque pour laquelle une ambassade à Rome des Massaliètes avait obtenu cette liberté (Polybe, XXI, 48)¹³. Lorsque Attale III rédige son testament en faveur de Rome (133) et meurt prématurément au début de la même année, le legs du royaume (à l'exception de Pergame et de son territoire civique) détermine l'envoi d'une Commission

- 8 S'il s'avère que les petits
 bronzes au taureau passant sont
 en réalité une émission pour ou
 par les Arécomiques, la proportion de monnaies en provenance
 de ce peuple se trouve encore
 renforcée. Cette hypothèse a
 été faite par J.-C. RICHARD, Les
 monnaies de bronze au taureau
 passant: quelques réflexions,
 une proposition, BSFN 48, 1993,
 p. 634-636.
- 9 Il faut cependant tenir compte des conditions des trouvailles. La plupart de ces monnaies ont été récoltées en surface par des particuliers, qui ont souvent opéré un tri avant de confier
- leurs monnaies au Musée ou à un collectionneur éclairé; les monnaies d'argent, drachmes, quinaires de la vallée du Rhône ou deniers républicains sont restés dans le secret des tiroirs ou mis sur le marché
- 10 On en trouve quelques-unes comme l'atteste M. Feugère/
 M. Py, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530–27 av. notre ère) (Montagnac-Paris 2011), p. 409–424; les 3 monnaies de Phocée signalées sont des oboles archaïques au carré creux (p. 415–416); voir également M.-L. Berdeaux-Le Bra-
- ZIDEC, Les monnaies, dans: J.-C. Bessac et al., Le sanctuaire des Crêtes de Mabousquet (Montmirat, Gard). Revue Archéologique de Narbonnaise, 40, 2007, p. 36-37 et 43-44 [un bronze de Milet, II°s. av. J.-C.]. Pour le reste de la Gaule, voir M. BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique (Bruxelles 1990); M. Bar, Idem, Supplément I, Bulletin du Cercle d'Etudes Numismatiques, 33, 1996, p. 1-20; M. Bar, Idem, Supplément II. ibidem, 39, 2002. p. 233-240; M. Amandry, Nouvelles découvertes de monnaies provinciales en Gaule, Studies in

- memory of C. E. Bosch, S. Atlan, N. Baydur (Istanbul 2009), p. 21–25; J.-C. RICHARD RALITE/ J.-L. GENÉVRIER/G. GENTRIC, Un tétrobole des Histiéens (Histiée d'Eubée, Grèce) provenant de Corent (Puy-de-Dôme), Cahiers Numismatiques, 46, 2009, n° 181, p. 3–5.
- 11 G. Barruol, Les peuples préromains du sud-est de la Gaule.
 Etude de Géographie historique (Paris 1975), p. 224. Il cite
 Etienne de Byzance, d'après
 Artemidore qui écrivait à la fin du II° s. av. J.-C, mais pour lui, la subordination des villes cavares,
 Cavaillon et Avignon, à Marseille pourrait être encore plus ancienne.
- 12 Sur Marseille, cf. A. Hermary,
 A. Hesnard, H. Tréziny, Marseille
 grecque 600–49 av. J.-C., la cité
 phocéenne (Paris 1999) (dont
 le chapitre I avant Marseille a
 une partie consacrée à Phocée
 (p. 25–29). Voir aussi B. Bizot/
 X. Delestre/J. Guyon et al.,
 Marseille antique, collection
 guides archéologiques de la
 France 42 (Paris 2007).
- 13 E. Will, Histoire politique du monde hellénistique, 323–30 av. J.-C., 2 vol. (Paris 2003). La guerre d'Aristonikos-Eumène III et la création de la province d'Asie, 133–129 av. J.-C., vol. 2, p. 419–425.

Sénatoriale dirigée par Scipion Nasica en 132. Mais l'opposition locale à ce testament fut conduite par Aristonikos-Eumène III (un fils bâtard d'Eumène II) qui mit le pays à feu et à sang d'autant plus que la capitale Pergame ne voulut pas le suivre¹⁴. Scipion Nasica (prématurément décédé) est remplacé par le consul P. Licinius Crassus (131) qui malgré le soutien des alliés est battu et tué! C'est la flotte d'Ephèse qui va rejeter Aristonikos vers l'intérieur des terres alors que ce dernier tenait la mer avec la flotte attalide. En 130 Aristonikos est battu par le consul M. Perpena: il est pris, expédié à Rome et exécuté en 129. Une nouvelle Commission sénatoriale va régler la propriété des divers territoires de l'ancien royaume en en donnant un certain nombre aux Rois clients voisins et créer la nouvelle province d'Asie (129).

Justin¹⁵ nous a rapporté que les Massaliètes, sollicités par les habitants de Phocée, comme ils l'avaient été autrefois par ceux de Lampsaque (au début du II^e siècle), avaient envoyé au Sénat à Rome une ambassade pour demander la liberté

	collection Musée	collection Sadaillan	Total	%
Massalia	361	147	508	66.5
oboles	79	13	92	(18)
drachmes	24	3	27	(5,3)
diobole	1	0	1	
MBTC	9	4	13	
PBTC	217	106	323	(63,6)
PBTP	31	17	48	(9,4)
PB tardifs	0	4	4	
Gaule du sud	95	42	137	18
périmassaliètes	22	5	27	(19,7)
Antipolis	2	1	3	
Avenio	4	2	6	
Cabellio	18	8	26	(19)
Nîmes et Arécomiques	49	26	75	(54,7)
Vallée du Rhône	9	0	9	1.2
Gaule interne	9	3	12	1.6
Localisation	17	5	22	2.9
incertaine				
République romaine	6	2	8	1
Grèce	0	1	1	
Frustes	67	0	67	8.7
Total	564	200	764	

Fig. 5: Faciès monétaire de la colline St-Jacques de Cavaillon (Les pourcentages en italiques et entre parenthèses sont calculés non par rapport au total, mais par rapport à la zone à laquelle ils appartiennent).

14	V. Vavrinek, La révolte d'Andro-
	nicos (Prague 1957), et sur
	Andronicos: V. Vavrinek, Aristo-
	nicus of Pergamum: Pretender
	to the Throne or Leader of a
	Slave Revolt? Eirene 13, 1975,
	p. 109–129; J. L. Ferrari, dans
	C. NICOLET et al., Rome et la
	conquête du monde méditerra-
	néen (264-27 av. JC), Genèse
	d'un empire (Paris 1991),
	p. 774–781, 513–514 et XXV;
	JChr. Dumont, A propos d'Aris-
	tonicos, Eirene 5, 1966,
	p. 189–196; Chr. Delplace, Le
	contenu social et économique
	du soulèvement d'Aristonicos:
	opposition entre riches et
	pauvres? Athenaeum 56, 1978,
	p. 20–53.
	T

15 Justin, Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée (Paris 1936) II, p. 166–167: «Capto Aristonico, Massilienses pro Phocaeensibus, conditoribus suis, quorum urbem senatus et omne nomen, quod et tunc et antea Antiochi bello, infesta contra populus Romanum arma tulerant, deleri jusserat, legatos Romam deprecatum misere veniamque his a senatu obtimuere»: Aristonicos pris, le Sénat ayant donné l'ordre de détruire la ville et le nom des

Phocéens pour avoir dans cette guerre et dans celle dirigée autrefois contre Antiochos porté les armes contre le peuple romain, les Marseillais envoyèrent des députés à Rome pour intercéder en faveur des fondateurs de leur ville et ils obtinrent la grâce du Sénat». pour leur métropole qui avait pris le parti d'Andronicos afin qu'elle ne soit donc ni détruite ni soumise à Rome dans le cadre de la nouvelle Province. Les Massa-liètes, amis des Romains, furent écoutés et Phocée continua à être une cité libre: les Phocéens reconnaissants auraient alors créé un culte à la déesse Massalia¹⁶.

Attribution et datation du bronze

L'attribution ne pose pas de problème puisque le revers de la monnaie porte les deux premières lettres du nom de la ville. Malheureusement, nous ne disposons pas, à ce jour, de documents précis concernant le nom – probablement celui d'un magistrat monétaire ou d'un prytane – qui figure à l'exergue du revers. Nous savons que d'autres noms se trouvent sur d'autres monnaies de bronze¹⁷, ces noms étant attestés par des inscriptions en Asie Mineure¹⁸ qui datent de l'époque hellénistique¹⁹. La datation ne peut donc tenir compte de dates de magistratures et c'est la fin du III^e siècle et la première moitié du II^e siècle qui ont été proposées pour l'émission. Phocée était une cité libre et pouvait donc émettre ses propres monnaies²⁰.

Conclusions

Il serait très hasardeux de vouloir expliquer la présence de ce bronze de Phocée à Cavaillon (fig. 6). On connait certes d'autres monnaies grecques en Occident²¹ mais la présence voisine de Marseille dont les émissions, de bronze en particulier,

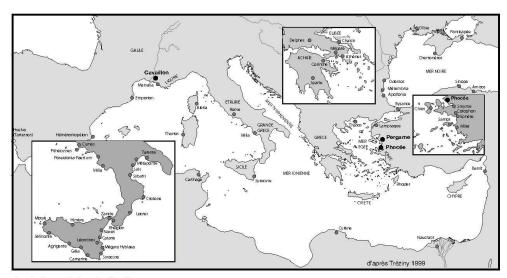


Fig. 6: Carte de la colonisation grecque.

- 16 E. Will (n. 13), p. 424; M. Bats, Les Phocéens, Marseille et la Gaule (VII°-III° s. av. J.-C.),
- Pallas 89, 2012, p. 145–156; C. Guyot-Rougemont/G. Rougemont, Marseille antique: les
- textes littéraires grecs et latins, Etudes Massaliètes 3,1992, p. 45–50 avec, p. 49, le compte-

- rendu de l'ambassade en faveur de Lampsaque et de celle en faveur de Phocée au II^e siècle av. J.-C. C. Decourt nous fait remarquer que nous n'avons pas de date précise pour les inscriptions concernant ce culte et que nous ne savons pas dans quel type d'édifice ou de support il pouvait être pratiqué.
- 17 R. ASHTON/Ph. KINNS, Opuscula Anatolica [I], NC 162, 2002, p. 21–27, pl. 6.
- 18 P. M. Frazer/E. Mathews (ed.), Lexicon of Greek Personal Names vol. Va, Coustal Asia Minor: Pontos to Ionia (Oxford 2010); les légendes des monnaies sont signalées: pour Menippos p. 299, Phokaia n° 18–20 et pour Demetrios p. 123, Phokaia no 263–268.
- 19 E. Akurgal, PHOKAIA, dans:
 R. Stillwell (ed.), The Princeton Encyclopedia of Classical
 Sites (Princeton 1976), p. 708–
 709 et O. Ozyigit, The city
 walls of Phokaia, Revue des
 Etudes Anciennes, 96, 1994,
 p. 77–109. Ils ne livrent pas
 d'inscriptions provenant de
 leurs fouilles; R. PierobonBenoit, Focea e il mare, Études
 massaliètes 4, 1995, p. 403–418.
- 20 Ph. KINNS The hellenistic silver and bronze coinage of Phocaea, NC 2002, p. 21–27, pl 5–6, ici p. 26.
- 21 Cf. note 10.

sont dominantes à Cavaillon comme sur la plupart des sites archéologiques de Provence nous conduit à envisager cette présence en raison des liens particuliers entre Massalia et Phocée. Ceux-ci sont connus sur le plan institutionnel et il n'est pas invraisemblable que des relations directes humaines et commerciales soient responsables de la venue d'abord sur les bords du Lacydon²² puis sur l'oppidum Saint-Jacques de Cavaillon de ce modeste petit bronze²³.

Crédit photographique

Fig. 1: D'après P. Arcelin, CNRS, 1994, adaptation H. Tréziny, CNRS, 1997.

Fig. 2: Collection R. Sadaillan, photographie G. Gentric.

Fig. 3: Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des médailles, Fonds général 1981, 16-22-28.

Fig. 4: Münzkabinett der Stadt Winterthur, Inv. G 3109.

Fig. 6: D'après H. Treziny, CNRS 1999.

Jean-Claude Richard Ralite 1, place de la Liberté F-34150 St-Guilhem le Désert 34jcr@orange.fr

Gisèle Gentric 559, La Croix de la Chaire F-42800 Genilac gisele.gentric@wanadoo.fr

Robert Sadaillan 572, Route de Pertuis F-84300 Cavaillon robert.sadaillan@gmail.com

- 22 J.-C. RICHARD, Les monnaies du Lacydon, Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu, (Paris 1987), p. 723–725.
- 23 Nous adressons nos remerciements à R. Ashton et Ph. Kinns qui ont identifié la monnaie sur photographie et à nos collègues et amis: J.-C. Decourt, Chr. Delplace, J. des Courtils, V. Tocatlidou, H. Treziny, P. Arcelin, M. Amandry, M. Bar, J.-M. Doyen, F. Duyrat, D. Hollard, M. Provost, D. Schmutz.